

Bataille pour la distribution de l'eau : L'ARMP suspend l'adjudication

Dossier de la rédaction de H2o
December 2018

Nouveau rebondissement dans l'attribution du contrat d'affermage pour l'exploitation et la distribution d'eau potable en milieu urbain et périurbain au Sénégal. Alors que les services du ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement avaient désigné provisoirement le groupe français Suez comme adjudicataire, l'Autorité pour la régulation des marchés publics (ARMP) qui a été saisie d'un recours contentieux par la Sénégalaise des Eaux (SDE), a simplement suspendu l'adjudication. L'autorité de régulation veut prendre leur temps pour "aller au fond du dossier" afin de départager la "moins-disante" SDE et Suez qui disposerait d'une offre jugée "économiquement plus avantageuse" pour l'État.

À la suite de cette adjudication, la SDE et Veolia, autre candidat malheureux, avaient introduit deux recours gracieux, le 26 octobre, auprès du ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Les deux requêtes ont été rejetées le 31 octobre, ouvrant la voie au contentieux.

Abdoulaye Thiam, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

La SDE fait confiance au droit (Abdoul Baal, directeur général)

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - AllAfrica